



Engagement associatif et bénévole

Contenu

Cette activité d'ouverture concerne :

- les étudiants membres du bureau d'une association étudiante
- les étudiants souhaitant créer ou reprendre une association étudiante
- les étudiants déjà bénévoles dans une association de loi 1901
- les étudiants souhaitant rejoindre une association partenaire de l'université : Établissement Français du Sang, UNICEF, ...

La formation est dispensée par la Ligue de l'Enseignement

Qui est concerné ?

Étudiant de L1, L2* ou L3

*surnuméraire : l'étudiant est validé uniquement sur les TEDS au semestre 3 mais sa présence aux deux AO est requise

Inscriptions



Du 9 septembre à 11h15
Au 11 septembre à 23h59



Sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) :

- Rubrique "scolarité"
- Sous rubrique "inscription pédagogique - saisie"



Inscription pour **une année universitaire**



Entretien de validation d'inscription **le mercredi 16 septembre après-midi**

Service Culture et Vie des Campus



02 97 87 11 25



culture@listes.univ-ubs.fr



www.univ-ubs.fr/aoscvc